

Agence
Navigo Annuel
95905 CERGY PONTOISE
CEDEX 9
gestion@agencenavigoannuel.fr
Tél. : 09 69 39 22 22
(appel non surtaxé)

M. MOHAMED FOUZAI
116 GRANDE RUE
92310 SEVRES

Nom du client : MOHAMED – FOUZAI
N° de client : 32652218
Forfait Navigo Annuel

Le 5 février 2024

Objet : Attestation de contrat Navigo Annuel sur la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Monsieur,

Veuillez trouver ci-dessous le détail du contrat Navigo Annuel sur la période concernée :

Zones	Début de validité	Fin de validité ⁽¹⁾
1 à 5	01/01/2024	Illimité

Les tarifs applicables pour la période concernée sont :

Zones	Début de validité	Fin de validité	Tarif mensuel TTC Navigo Annuel ⁽²⁾
1 à 5	01/01/2024		86,40
1 à 5	01/01/2023	01/01/2024	84,10

(1) Pour les clients au prélèvement, seule la résiliation ou la suspension du forfait arrête le prélèvement automatique mensuel. Ces actions sont réalisables à tout moment quel que soit le mode de paiement (cf. les modalités dans les Conditions Générales de Vente et d'Utilisation en vigueur sur www.iledefrance-mobilites.fr).

(2) Le taux de TVA est de 10%.

Aucun frais de souscription n'a été enregistré au cours de cette période.

Attestation faite pour faire valoir ce que de droit

Cette attestation s'entend sous réserve de majoration tarifaire, de modifications de contrat ou d'incidents conformément aux Conditions Générales de Vente et d'Utilisation en vigueur.

Françoise MARQUER
Votre conseillère Navigo Annuel

